

RETOUR À LA LOI ?

Galates 2

INTRODUCTION

Le thème

Nous poursuivons notre lecture dans l'épître de Paul aux Galates ce matin. Nous sommes au beau milieu du long récit que Paul fait à ses auditeurs qui raconte les débuts de son ministère auprès des non-juifs et qui montre comment l'évangile qu'il annonce lui est venu de Christ lui-même et comment, après l'avoir reçu et prêché pendant des années, les anciens de Jérusalem ont approuvé ce qui lui avait été transmis par Dieu.

Les protagonistes

Je veux vous planter le décor à nouveau pour que vous saisissiez bien le discours de Paul.

Il y a, d'un côté, les docteurs de la loi juifs qui sont parmi les chrétiens mais que Paul qualifie plutôt de *faux-frères* que de chrétiens. Ils veulent que le christianisme soit soumis au judaïsme. Et pour faire cela, ils enseignent que le salut par la foi en Jésus ne dispense absolument pas d'observer les règles propres à la loi de Moïse : circoncision, manger Kasher, pratiquer le Sabbat, etc. Ils agissent à Jérusalem comme nous le lisons dans le chapitre d'aujourd'hui et ils agissent aussi parmi les églises de Galatie.

Il y a, au cœur de l'épître de Paul : les églises de Galatie qui sont traversés par ce courant de pensée religieux qui les pousse à ajouter à leur vie de foi les règles issues de la Loi de Moïse. Au moment où Paul écrit, certains de ces jeunes chrétiens semblent prêt à faire le pas et à se circoncire pour devenir – croyaient-ils – d'authentiques membres du peuple de Dieu.

De l'autre côté Paul, l'apôtre des non-juifs, qui se bat avec toute sa fougue pour empêcher ces églises qu'il a lui-même évangélisé, ses païens convertis

qui lui sont si chers, de tomber dans le piège du légalisme, du salut par les œuvres et que dénonce donc ces *faux-frères* en Christ qui prétendent chercher le bien alors qu'ils veulent simplement enchaîner de nouveau ceux que Christ avait délivré.

Lecture biblique

Nous lisons maintenant le chapitre 2.

Comme je vous l'ai dit, Paul y explique qu'après avoir travaillé comme évangéliste pendant plus de 17 ans, il est enfin monté à Jérusalem pour rencontrer une sorte de synode d'anciens très réputés pour leur exposer comment il annonce l'évangile, quel message il délivre de la part de Dieu. La question étant de savoir si c'est le même que les apôtres qui ont vécu avec Jésus ont enseigné à Jérusalem ou pas.

Galates 2,1-8

Quatorze ans plus tard, je suis de nouveau monté à Jérusalem avec Barnabas ; j'ai également emmené Tite avec moi. J'y suis monté suite à une révélation. Dans une réunion privée que j'ai eue avec les personnes les plus influentes, je leur ai exposé la bonne nouvelle que j'annonce à ceux qui ne sont pas Juifs. Je ne voulais pas que mon travail passé ou présent s'avère inutile. Eh bien, Tite mon compagnon dans la foi, qui est grec, n'a pas même été obligé de se faire circoncire, malgré les faux frères et sœurs qui s'étaient mêlés à nous. Ces gens s'étaient glissés dans notre groupe pour espionner la liberté qui nous vient de Jésus-Christ et nous rendre esclaves. Pas un seul instant nous leur avons cédé, afin de maintenir pour vous la vérité de la bonne nouvelle. Mais les personnes considérées comme les plus influentes – en fait, ce qu'elles étaient ne m'importe pas, car Dieu ne juge pas sur les apparences –, ces personnes, donc, ne m'imposèrent rien. Au contraire, elles virent que Dieu m'avait confié d'annoncer la bonne nouvelle à ceux qui ne sont pas circoncis, tout comme il avait confié Pierre de l'annoncer aux circoncis. Car Dieu a fait de moi l'apôtre des autres peuples tout comme il a fait de Pierre l'apôtre des Juifs.

1 PAUL EST DANS LE VRAI

L'évangile que Paul a compris à travers sa rencontre avec Jésus-Christ est le bon ! Il n'a pas œuvré durant ces années pour rien. Il n'a pas posé dans ces Églises des fondations bancales mais la solide dalle de pierre du véritable évangile. C'est ce qui ressort de la rencontre entre Paul et les personnes les plus estimées parmi l'Église. Jérusalem est en effet le lieu de « naissance » de l'Église. C'est là qu'a été fondée la première communauté de chrétiens. C'est là que les premiers témoins du Christ ont enseigné ce que Jésus lui-même leur avait transmis. Sans être aveuglé par la primauté de l'Église de Jérusalem (comme la suite du récit le montrera), Paul reconnaît une autorité à ces chrétiens de la première heure et se soumet à leur critique.

1.1 3 – 0 pour Paul

Paul souligne pour les Galates à qui il écrit qu'il est monté à Jérusalem accompagné d'un jeune collaborateur d'origine grec nommé Tite. Est-ce que, comme les faux enseignants des Galates le prétendent, les Anciens de Jérusalem vont sommer Paul de faire circoncire Tite ou pas ? Eh bien non ! Les anciens n'exigent pas de Tite qu'il devienne « juif » pour pouvoir être en communion avec l'Église ni même pour être collaborateur de Paul.

Paul : 1 point – faux frères : 0 point.

Mais visiblement cela ne s'est pas fait sans lutte car ces faux chrétiens infiltrés dans l'église pour – d'après Paul – les asservir de nouveau, argumenteront contre Paul et Barnabas. Au final, les Anciens, non seulement ne veulent circoncire personne mais en plus n'impose pas de règles spécifiques aux chrétiens d'origine non-juive.

Paul : 2 points – faux frères : 0 point

Au final, la vocation particulière de Paul est reconnue. L'Église fait le constat que Dieu lui a donné une mission unique et elle reconnaît cette mission. Il est consacré, mis à part pour cet office spécifique. Pour le dire autrement, il est l'expert des églises non-juives. Ce qui achève de poser sa légitimité à reprendre les Galates et combattre ses opposants, les faux frères.

Paul : 3 points – faux frères : 0 point

PRÉDICATION

Voilà une argumentation bien menée par l'apôtre. Son autorité, son droit à enseigner et reprendre est bien fondée. Désignée par Dieu lui-même, reconnu par l'Église elle-même. Paul arrive avec plus que les lettres de cachet que lui avait donné le Temple lorsqu'il persécutait les chrétiens. Rien de moins qu'un mandat divin. Et il faudra de l'autorité pour combattre ces hérésies naissantes.

1 LE PIÈGE DE LA LOI

Paul, dans son récit présente de façon étrange, l'attitude des faux chrétiens. Ils sont venus épier la liberté que l'évangile a offert à l'Église dans le but de les asservir à nouveau.

N'est-ce pas curieux ? De quelle liberté s'agit-il et pourquoi les recapturer ?

1.1 Liberté en Christ

Le Seigneur Jésus a dit : « si vous demeurez dans ma parole, vous êtes vraiment mes disciples, vous connaîtrez la vérité et la vérité vous rendra libre. » C'est donc bien qu'il y a une liberté à recevoir en Christ que le simple juif, observateur de la Loi de Moïse, n'a pas reçue. Paul ne s'étend pas sur le sujet dans le texte que nous avons lu. Il exprime cette liberté simplement en soulignant ce qu'il n'y a plus à faire pour être en communion avec le peuple de Dieu et donc, avec Dieu lui-même. Il le dit autrement dans son épître aux Romains au chapitre 3v.28 : « Car nous comptons que l'homme est justifié par la foi, sans les œuvres de la loi. »

Voilà un aspect très important de la Liberté en Christ. Je l'ai déjà développé la semaine dernière. Le Salut par la foi est la seule façon de recevoir l'assurance du Salut. Si je dois mériter aujourd'hui mon salut, il est possible que demain je ne sois pas à la hauteur et que je perde mon salut. Pas de repos pour mon âme. Mais si j'ai la foi, c'est à dire la confiance que Dieu va me sauver en me rendant juste, alors je peux espérer fermement. Car Dieu n'est pas menteur.

1.2 Quelques exemples de retour à la Loi

Cela peut sembler acquis pour beaucoup d'entre nous. Mais le Christianisme est toujours menacé de retourner à la Loi. Jamais d'une façon exagérée, il y a toujours eu et il y aura toujours des mouvements chrétiens qui tomberont dans le piège.

On peut pointer du doigt ainsi les témoins de Jéhova qui ont remis en vigueur certaines lois de l'Ancien Testament comme l'abstinence de la consommation de sang, qui est pourtant devenue périmée depuis le sacrifice de Jésus. Les Mormons qui portent des sous-vêtements en lin comme il était demandé aux prêtres de l'Ancien Testament, Les Adventistes du 7^e jour qui ont replacé le jour du sabbat au Samedi – je précise pour les adventistes qu'ils sont aujourd'hui bien moins séparés de nous qu'ils l'ont été dans leurs débuts où ils se coupaient de presque tous les autres mouvements chrétiens.

Bref, il n'est pas rare de voir ici ou là une certaine tendance chez les chrétiens à restaurer telle ou telle facette de la Loi de Moïse qui a pourtant été rendue caduque par l'œuvre de Jésus-Christ.

Pourquoi une telle tendance ?

Je relèverais deux raisons principales à cette tendance sans dire qu'il n'en existe pas d'autres.

Quand cela vient d'en haut

Quand cette remise en place de la Loi vient d'en haut, c'est à dire des responsables des communautés, je crains qu'il faille y voir un moyen de puissance et de contrôle sur les assemblées. Paul le dit sans détour de ces faux-frères qui se sont introduits dans l'Église qu'ils sont venus furtivement pour : « épier la liberté que nous avons en Christ avec l'intention de nous asservir... »

Jésus mettra en garde contre eux :

« Malheur à vous, pharisiens! parce que vous aimez les premiers sièges dans les synagogues, et les salutations dans les places publiques. Malheur à vous! parce que vous êtes comme les

sépulcres qui ne paraissent pas, et sur lesquels on marche sans le savoir. Un des docteurs de la loi prit la parole, et lui dit: Maître, en parlant de la sorte, c'est aussi nous que tu outrages. Et Jésus répondit: Malheur à vous aussi, docteurs de la loi! parce que vous chargez les hommes de fardeaux difficiles à porter, et que vous ne touchez pas vous-mêmes de l'un de vos doigts. »

Il y a la une mécanique terrible où une élite utilise la piété, la foi, pour bâtir sa réputation, sa prospérité, sa pérennité. Il faut veiller à cela. Le pasteur ne prêche-t-il que ce qui lui convient ? Le pasteur prêche-t-il un évangile à la mesure de sa propre piété ou bien prêche-t-il un évangile qui le condamne lui aussi de sorte qu'il doive vivre la repentance et qu'il a besoin lui aussi du pardon de Dieu ? Sans être le plus pauvre de l'assemblée, il y aura un grand mal à ce que le pasteur soit le plus riche aussi. L'Église peut-être un lieu de pouvoir. Clairement. Et Jésus affirmait que des loups viendraient parmi nous déguisé en mouton, en prophète de Dieu pour nous ramener sous la Loi parce que par elle, ils auront du pouvoir.

Gardez-vous des faux prophètes. Ils viennent à vous en vêtement de brebis, mais au dedans ce sont des loups ravisseurs. Matthieu 7:15

Quand cela vient de nous

Mais ce retour à la Loi peut venir de nous même également. La relation que Dieu nous propose en Christ c'est une relation fondée sur la grâce. Pourquoi Dieu nous aime-t-il ? Parce qu'il l'a décidé ainsi. Pour quelle raison nous pardonne-t-il ? Parce que Christ a payé notre dette (avant même que nous soyons né !). Toute cette façon de penser le Salut nous dépossède, nous enlève les moyens de salut des mains. Encore dans la lettre aux Romains, Paul écrit : « où est donc le sujet de se glorifier ? Il est exclu. Par quelle Loi ? Par la Loi des œuvres ? Non, mais par la Loi de la foi ! »

Dieu nous invite à nous glorifier, nous réjouir, nous sentir heureux d'avoir tout reçu gratuitement. Quelque part on peut se dire : facile ! Il n'y a qu'à tendre les mains pour recevoir. Mais une part de nous lutte contre cette gratuité et cela pas sans raison.

(1) cette gratuité nous empêche d'avoir la moindre garantie à propos de Dieu qui soit extérieure à Dieu. Si vous signez un contrat avec un partenaire. Vous êtes trois dans l'affaire. Il a vous, l'autre et la Loi. Si l'autre failli au contrat, la

Loi et vous pourrez le confronter. Mais avec Dieu, les choses ne vont pas ainsi. Il ne nous sauve pas pour une raison extérieure à lui-même. Il sauve parce qu'il veut le faire. Il me pardonne parce qu'il veut le faire. Et cela m'empêche d'avoir des prises sur lui. Je dois lui faire confiance, un point c'est tout. Il n'y a pas de tierce personne vers qui nous tourner pour dire à Dieu : « tu me dois... »

Or la Loi de Moïse agissait comme un sorte de contrat extérieur à Dieu et extérieur aux humains. Du moins c'est ainsi que les humains l'ont surtout pratiquer. En réalité la Loi était un reflet du caractère de Dieu, mais la plupart l'ont regardé comme un contrat à travers lequel eux étaient contraint mais Dieu aussi était contraint.

C'est pour cela, d'une part que dans notre vie spirituelle, les domaines où nous sommes le moins dans la confiance vis-à-vis de Dieu seront les domaines où nous aurons le plus tendance à agir de façon légaliste, voire superstitieuse. Les aspect de la personne de Dieu qui nous paraîtront le plus obscure, où nous aurons le plus de doute sont ceux où il y aura le plus grand risque, pour nous, d'inventer des règles pour nous convaincre qu'on a bien fait les choses. Pourtant, ces artifices là ne cultiverons pas notre relation de confiance en Dieu. Mieux vaut être hésitant et en chemin vers la certitude que bien installer sur une fausse certitude.

(2) une autre chose nous pousse à préférer la Loi à la Grâce et c'est la mentalité de ce monde. Rien dans ce monde n'est gratuit dit-t-on. Un reporter de National Geographic avait fait le test dans une rue passante de monter une petite échoppe avec une boîte pleine de billet de banque et il interpellait les passants en disant : de l'argent gratuit ! Servez-vous !

Les personnes étaient drôles à regarder tellement elles étaient sceptiques. Elles prenaient timidement un billet et s'éloignaient doucement à reculons en cherchant à quel moment l'arnaque allait être dévoilée. Parce que de l'argent vraiment gratuit, sans contrepartie, sans que l'autre ai un retour sur intérêt cela n'existe pas. Du moins c'est ce qu'on nous apprend dans ce monde.

Je l'ai déjà évoqué en prédication. Ne connaissez-vous pas en vous cette tendance à renvoyer l'ascenseur ? À inviter à votre tour les personnes qui vous ont invité. Certes on peut le faire par plaisir mais comment vous sentiriez vous si vous ne pouviez pas le faire du tout ? En dette ?

De la même façon, nous aurons tendance à considéré qu'il n'est pas normal que le salut soit purement gratuit pour nous. C'est Dieu qui paye le prix, nous n'avons qu'à nous confier. Combien de personne m'ont dit : c'est trop facile. Je dirais que c'est simple, mais ce n'est pas facile. Après des dizaines d'années de vie chrétienne, je trouve encore en moi ces petites pousses de Loi qui sortent de mon cœur. Il faut toujours les désherber. Donc simple oui, mais facile non.

2 UN RAISONNEMENT À L'ENVERS

Voyez-vous, nous sommes complètement formaté par ce monde. Nous croyons que la gratuité, est l'exception et que le mérite, l'échange donnant donnant est la norme.

Pourtant si nous lisons le récit de la Genèse, tout est d'abord offert par amour. Et c'est de cette gratuité que jaillit la vie.

Pourtant si nous considérons comment un enfant vient au monde et grandit pour devenir adulte, il lui faut être au bénéfice de cette gratuité. De la nourriture gratuite, un toit gratuit, du chauffage gratuit, de l'amour gratuit, de l'attention gratuite, du pardon, de la patience, de l'affection... Pour que la vie ait lieu il faut de la gratuité et de la générosité.

Comment se fait-il que nous considérons la gratuité comme l'exception et le paiement comme la norme alors que l'évidence montre que la gratuité est source de vie ?

Il y a là un mensonge bien ancré par le Diable qui nous pousse à douter de Dieu. Mais pourquoi me sauverait-il moi pour rien ? Cela ne devrait pas être...

Et bien si, justement, cela devrait être. C'est bien cette gratuité, cette générosité qui sauvera le monde. Car le salut que je reçois est aussi gratuit que l'existence de ce monde qui est aussi gratuite que ma naissance.

La seule chose à faire pour le recevoir est d'y croire.

Amen